

SAINT HERVÉ

L'étude sur S. Hervé qu'on va lire a pour unique fondement sa vie ancienne publiée par A. de la Borderie dans les Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, et figurant sous le N° 22.321 à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits des Blancs-Manteaux). Cette vie ne date que du XIII^e siècle, mais, ainsi que le fait remarquer le savant et tant regretté historien breton, quelques-unes de ses parties doivent remonter plus haut que le IX^e. Il est donc impossible de puiser à une source plus autorisée.

Ce modeste travail, je l'offre à la Bretagne et à son glorieux fils, le grand S. Hervé, en ce jour de sa fête.

Bahurel, près Redon.
17 Juin 1905.

Comte René DE LAIGUE.

I

Les parents de S. Hervé. — Sa naissance.

On était aux débuts du VI^e siècle. Un cortège princier suivait, à travers les profondeurs de la Forêt Duna (1), la voie romaine de Carhaix à l'Aberwrac'h. A sa tête cheminaient deux

(1) Forêt qui occupait les deux rives de l'Elorn, ou rivière de Landerneau, et montait au nord jusque vers Plabennec et Plouvien (La Borderie).

personnages bien différents d'allure, de mine et de costume. L'un était le fameux comte Conomor, le seigneur de Carhaix, l'ami, le vassal du roi des Franks Childebert et le futur roi de Domnonée (1). L'autre, vêtu à la mode des bardes de Bretagne, charmait par ses chants son compagnon de route et sa brillante escorte : il s'appelait Hoarvian.

Né dans cette malheureuse île de Bretagne d'où les incursions anglo-saxonnes obligeaient alors les habitants à s'exiler, Hoarvian était un savant doué d'une intelligence remarquable, connaissant plusieurs langues, mais surtout chanteur plein d'imagination sachant adapter ses compositions poétiques harmonieusement rythmées à des modes de musique inconnus avant lui. Sa destinée l'avait jeté en Gaule où son art l'avait mêlé aux plaisirs des cours, parmi les favoris ravis de l'entendre, et, malgré tout, le barde breton savait garder intactes la crainte de Dieu et l'horreur du mal. L'argent qu'on lui donnait, il le dépensait largement en aumônes, et son temps libre était consacré à la prière et aux saintes veilles ; enfin, au milieu des mœurs corrompues du monde, il avait consacré au Ciel sa virginité et sa jeunesse. Hoarvian, par son caractère, était un descendant des druides de sa patrie.

Séduit par tant de vertus, Childebert I^{er} appela Hoarvian à Paris. Mais, au bout de quelque temps, l'exilé, pris du mal du pays, voulut revoir sa terre natale, son île de Bretagne. Ne pouvant l'empêcher, le fils de Clovis le combla de présents et, pour assurer sa sécurité, l'engagea à aller s'embarquer en Domnonée Armoricaïne où il trouverait certainement des compatriotes et d'où la traversée lui serait facilitée par le comte Conomor qui lui fournirait un navire. Muni de lettres royales à l'adresse de ce dernier, Hoarvian quitta Paris et gagna la Bretagne nouvelle.

Or, il advint qu'au moment d'arriver à la cour de Conomor, un songe étrange vint troubler pendant deux nuits son âme chaste et virginale. Le barde invoqua aussitôt le secours d'en haut : « Seigneur, s'écria-t-il, si ce rêve persistant est suggéré par le démon, faites qu'il s'éloigne de moi ; s'il est au contraire

(1) Royaume qui s'étendait de Brest au Mont Saint-Michel et formait le nord de la Bretagne.

« un effet de votre Divine Providence, daignez m'en donner
« une explication. »

La troisième nuit, pendant son sommeil, un ange éclatant de lumière lui apparut et lui dit : « Hoarvian, tu as résolu, « sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, de garder ton corps de « tout amour féminin. Pourtant, tout près de ta route, une « jeune fille s'est adonnée à l'étude des psaumes ; elle aussi, « de son plein gré, enflammée par l'Esprit, a décidé, de con- « server sa virginité jusqu'à sa mort. Ne t'inquiète pas, c'est « Dieu qui te la fait connaître. Demain tu verras Rivanone « près d'une fontaine, sur le bord de la voie royale que tu vas « suivre. Demande-la sans aucune hésitation. De votre chaste « union naîtra un modèle de chasteté. Votre fils sera l'élu de « Dieu avant de devenir plus tard l'instrument de sa Provi- « dence. Non ! votre union n'est pas blâmable, car ce fils doit « apporter le salut éternel à beaucoup d'hommes, et la plante « est bonne et précieuse qui ne cesse de produire des fruits « pour le Seigneur. » Et l'ange disparut.

La prophétie se réalisa dès le lendemain.

Conomor et Hoarvian chevauchaient donc dans les fourrés de la Forêt Duna, quand, en approchant de Lan Nusan (1), ils aperçurent à côté d'une fontaine la vierge promise au chanteur breton. « Jeune fille, lui demandèrent-ils, quel est ton « nom ? — Rivanone. — Dis-nous, ton père, où habite-t-il ? — « Je n'ai plus de père et je demeure avec Rigour, mon frère et « mon tuteur. » Le comte de Carhaix devant descendre le soir même avec sa troupe chez un seigneur du pays nommé Malo, c'est là, dans son palais, que Rigour fut appelé et que la demande lui fut faite. Le frère de Rivanone, non sans avoir consulté Malo, probablement chef du *plou*, se déclara heureux d'accorder sa sœur à un homme aussi vertueux, puis un prêtre donna aux jeunes gens la bénédiction nuptiale.

Le soleil commençait à poindre, le nouvel époux dit à la nouvelle épouse : « Tu es la première femme que j'ai eue, la « seule que j'aie aimée entre toutes, parce que Dieu, t'ayant « choisie, m'a ordonné de m'unir à toi et a promis de me « rendre père, par toi, d'un fils qui sera à jamais le secours

(1) *Nunc* Landouzan, en la paroisse du Dréneq (Finistère).

« du peuple de Dieu. » L'épouse répondit : « Si tu as engendré
 « en moi un fils, puisse-t-il ne jamais voir la lumière ter-
 « restre. Voilà ce que je demande pour lui au Tout-Puissant.
 « — O femme, répliqua l'époux, quel crime à une mère de
 « maudire ainsi sa progéniture et de vouloir la condamner à
 « un tel malheur ! Mais, si ce fils doit être privé de la vue de
 « la terre, je prie Dieu de lui donner en échange la vision du
 « monde céleste. Pour obtenir cette grâce, dès ce moment, je
 « renonce absolument à la vie du siècle, je me voue tout
 « entier jusqu'à ma mort au service de Dieu (1). »

Ce double souhait devait être exaucé.

Que devint Hoarvian après ce triste lendemain de noces ? Il quitta sans doute Rivanone et vécut en ermite dans la solitude de la forêt. Quant à sa femme, neuf mois après, elle mit au monde un fils aveugle à qui fut imposé le nom d'HERVÉ et fit son possible pour qu'il fût élevé loin de sa présence.

II

**Education de S. Hervé. — Son cousin S. Urphoed.
 — S. Hervé recherche sa mère. — Mort de
 Rivanone.**

Justement, dans les environs, vivait un saint moine nommé Harthian, tout récemment débarqué d'outre-mer où il avait été se perfectionner à l'école des docteurs d'Irlande. C'est à lui que fut confiée l'éducation du jeune Hervé auquel il enseigna, pendant sept ans, les chants ecclésiastiques et la grammaire. L'intelligence naturelle du pauvre petit infirme se développa vite sous l'impulsion énergique de S. Harthian dont la science avait été puisée à bonne source auprès des élèves et successeurs de S. Patrice. Et pourtant le travail dut lui coûter bien des efforts, puisqu'il ne put apprendre ni à lire, ni à écrire ! Son âme elle-même, éprise de solitude à l'exemple de celles de ses compatriotes, avait défense de suivre son inclination

(1) *Vit. S. Hervei*, n. 5. Traduc. de la Borderie.

naturelle, car la nuit qui voilait ses yeux le condamnait toujours à se faire accompagner d'un guide ; encore ce guide, dont la légende nous a conservé le nom, Guiharan, et que les peintres et sculpteurs de Bretagne ont tant de fois représenté à côté de son maître, était-il loin, d'après cette légende, d'être un modèle. La vie d'Hervé débutait donc sous de sombres auspices : maudit par sa mère, abandonné par son père, confié à des mains étrangères, conduit par un guide peu fidèle, son avenir s'annonçait bien noir. Heureusement le vœu d'Hoarvian serait réalisé et l'enfant jouirait, une fois par jour, de visions célestes plus grandes que toutes celles dont la contemplation lui était interdite ici-bas.

Son éducation terminée, Hervé n'eut qu'une pensée : chercher et retrouver sa mère. Il se rendit, accompagné de Guiharan, chez un de ses cousins maternels, Urphoed, lequel habitait le pays d'Ach (1) et y menait la vie érémitique, non loin de Landouzan, en la paroisse actuelle du Bourglanc, au lieu appelé depuis de son nom Saint-Urfol. Le cénobite reçut avec joie son jeune cousin : « Dieu m'a révélé, lui dit Hervé, que
« ma mère est sur le point de quitter la terre ; déjà, elle a
« demandé au Seigneur le pardon de ses péchés, et je ne vou-
« drai pas qu'elle mourût avant de m'avoir donné sa béné-
« diction. Je t'en prie, indique-moi sa demeure que j'y cours !
« — Reste ici cette nuit, répondit Urphoed, demain je me
« mettrai en route, je fouillerai la forêt et je retrouverai ta
« mère. Rivanone y mène une vie solitaire, n'ayant avec elle
« pour la servir que la jeune Kristine, sa nièce. Je lui annon-
« cerai ta visite. »

Le lendemain, avant son départ, S. Urphoed fit à son parent des recommandations motivées par le peu de sécurité des bois de Duna où malfaiteurs et bêtes fauves se livraient aisément à leurs déprédations : « Je te confie mon ermitage et mon pauvre
« mobilier, lui dit-il. Que Guiharan s'occupe du dehors, achève
« les travaux commencés, ensemeince le défrichement et prenne
« bien soin de mon petit âne. » Puis, il s'enfonça dans la forêt.

Ici se place la page la plus populaire de la vie de S. Hervé que raconte naïvement son ancien biographe.

(1) Partie occidentale du Léon actuel.

Suivant l'ordre qu'il en avait reçu, Guiharan s'était mis aux travaux des champs. Or, un beau jour, un loup parut soudain et mit à mort le petit âne pendant que l'animal était en pâture. Désolation de Guiharan qui poussa des cris affreux. Hervé était en prières ; guidé par le bruit il accourut et se fit expliquer l'aventure. Alors, sans hésiter, il s'adressa à Dieu : « Père Tout-Puissant, vous avez permis qu'une bête féroce « mit à mort cet âne dont j'avais la garde. Abandonnez-moi le « voleur et faites qu'il remplace dans ses fonctions sa pauvre « victime. » Et le loup revint la tête humiliée, la queue basse, avançant doucement vers l'oratoire. Affolé, Guiharan cria : « Maître ! Maître ! attention ! sauve-toi, la bête cruelle te suit. « Vite ! ferme la porte sur toi ! -- Ne crains rien, reprit Hervé, « ce loup exécute l'ordre de Dieu ; dompté, il va prendre la « place du petit âne d'Urphoed. Passe-lui le collier d'attelage « et qu'il achève le travail commencé ! »

Ce miracle célèbre a fait de S. Hervé le protecteur des animaux domestiques contre la fureur des loups.

Cependant l'ermite était de retour. Il avait bien retrouvé Rivanone malade, et celle-ci réclamait son fils au plus vite. Conduit par son cousin, celui-ci courut vers sa mère qui se mourait des suites des pénitences qu'elle s'était infligées. Après les premiers embrassements, elle fut mise au courant de la révélation faite au saint aveugle sur sa fin prochaine. « Béni soit Dieu qui nous permet de nous revoir, s'écria-t-elle. « Si tu veux avoir ma bénédiction suprême, ne quitte pas « l'ermitage d'Urphoed avant ma mort. Recommande alors « mon âme au Seigneur et mets mon corps au tombeau. » Au milieu de leurs larmes les deux cousins acceptèrent, puis Hervé s'en retourna faire son séjour à Saint-Urfol. L'ermite en profita pour laisser son ermitage avec les jeunes écoliers qui y suivaient ses leçons, et se retira dans la forêt, loin du tumulte et du bruit du monde.

On l'a vu, les jours de l'épouse d'Hoarvian étaient comptés. Le moment précis de sa mort fut prédit à son fils, et, la nuit précédente, on put voir au-dessus de sa logette une échelle plus brillante que le soleil, atteignant la voûte céleste, sur laquelle descendaient et montaient des anges dont les voix chantaient les psaumes divins ; ils venaient, croit-on, pour

assister aux funérailles de Rivanone qui mourut dans les bras de S. Hervé après avoir reçu le saint Viatique, et fut enterrée par lui en son oratoire où plusieurs miracles se produisirent.

III

**Mort de S. Urphoed. — S. Hervé exorciste. —
Fondation de Lanhouarneau.**

Trois années durant, Hervé resta à Saint-Urfol et y tint école. Mais le bruit des miracles qu'il y opérait commença à se répandre et à lui donner une grande réputation de sainteté. Sa modestie en souffrit d'autant ; aussi prit-il la résolution d'abandonner le pays d'Ach.

Quelque temps avant son départ, il aperçut dans une vision miraculeuse l'âme de S. Urphoed emportée par les anges et voulut aller prier sur le tombeau de son cousin. « Ce n'était pas chose facile de découvrir quelque trace humaine dans cette vaste solitude de la forêt Duna, toute hérissée de ronces et de halliers. Longtemps, suivi de ses disciples, Hervé erra sous ces sombres futaies sans trouver aucun vestige. Enfin, ils rencontrèrent des porchers qui menaient leurs troupeaux à la glandée dans ces chênaies immenses, inépuisables. Seuls ils connaissaient les routes de cet inextricable labyrinthe, seuls ils en savaient quelques nouvelles. Hervé apprit d'eux qu'Urfoed était mort depuis longtemps et qu'il avait été inhumé par quelques autres ermites de la forêt, dans son oratoire. Les porchers le guident vers l'ermitage d'Urfoed ; mais la cellule de l'ermite, démolie par les fauves de la forêt, jonche le sol de ses débris, les murs de l'oratoire écroulé couvrent la terre. Dans ces ruines, nulle trace du tombeau d'Urfoed. Hervé se jette à genoux et prie : la terre tremble, s'entr'ouvre et laisse voir le sarcophage contenant les restes de l'anachorète. Après avoir rendu grâce et prié de nouveau, Hervé dit à ses disciples : « Chers amis, apportez-moi ici de grandes pierres, et plaçons-les autour du tombeau, afin

que l'on ne puisse méconnaître le lieu où reposent ces saintes reliques (1). »

Des fissures du sarcophage sortait une odeur tellement suave qu'elle laissait loin derrière elle les parfums de l'encens et du thym, et l'émanation de cette odeur de sainteté se fit sentir pendant un mois ; les malades qui s'en approchèrent furent guéris, et tous, réjouis de corps et d'esprit, crurent avoir un avant-goût des délices paradisiaques.

Bien que moine et solitaire, Hervé n'était pas prêtre, et, poussé par un scrupule de cette modestie dont nous avons déjà vu un exemple, il ne voulait pas l'être tout en souhaitant vivement recevoir les ordres mineurs. Aussi vint-il trouver son évêque, Hordon, pour le prier de lui décerner l'ordre d'exorciste. Puis il prit avec lui ses disciples, Guiharan, sa cousine Kristina, et, suivi du loup dompté qui portait les bagages, il se mit en marche. Au bout d'un certain temps : « Je suis fatigué de toujours voyager, dit-il à ses compagnons. « Prions le Ciel qu'il me montre le lieu où je dois enfin me « reposer et terminer mes jours dans le service de Dieu. » A ce moment une voix se fit entendre : « Marche vers le soleil « levant et quand tu entendras ces mots : « Repose-toi ! « Repose-toi ! » tu t'arrêteras et construiras un ermitage où tu « donneras ton âme à Dieu et ton corps à la terre ; ton domaine « sera un asile tutélaire pour les hommes qui y trouveront « avec le bénéfice du salut la fertilité d'un sol fécond. »

Aussitôt Hervé donna à Guiharan l'ordre de marcher vers l'est sans dévier ni au nord, ni au sud.

Ils traversèrent la rivière de Lyssem (2) et étaient entrés dans les champs de froment de Lanhouarneau (3), quand ils entendirent ces paroles prononcées par une bouche invisible : « Repose-toi ici ! Repose-toi ici ! — Où sommes-nous ? « demanda le saint aveugle. — Au milieu de cultures de la « plus grande fertilité, lui fut-il répondu. — Appelez-en le « propriétaire ! »

(1) La Borderie : *S. Hervé (Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, page 292).*

(2) La Borderie identifie cette rivière avec La Flèche qui passe entre Lesneven et Lanhouarneau.

(3) Bourg situé à l'est de Lesneven.

Celui-ci, un nommé Innoc, accourut.

« La volonté de Dieu, dit Hervé, est que je me fixe ici avec mes compagnons. Sois donc assez bon, je t'en supplie, pour nous en donner le moyen. — Mais, reprit Innoc, c'est que vous allez faire grand dommage à ma récolte. — Tranquillise-toi, interrompit le saint, je te rendrai en abondance, lors de la moisson, tout ce que tu vas perdre. » Innoc parut un peu rassuré, car le marché lui convenait fort. « Soit, déclara-t-il, il m'est pénible de perdre mon blé, mais il me serait plus pénible encore de refuser une demande qui présente tant d'avantages pour ma bourse. Prends donc de quoi te construire un logis, borne le terrain et compte les gerbes que tu vas faire : tu m'en rendras le même nombre à la moisson. »

Hervé accepta et tint promesse. On était en mai. Or, en juillet, il se trouva que les gerbes coupées avaient mûri en grenier et produisaient trois fois plus de grain que si elles avaient été faites à la moisson. Emmerveillé, Innoc abandonna au saint toute sa villa et promit même de contribuer de ses deniers à l'édification de son église.

IV

S. Hervé au Concile du Menez-Bré.

On s'en souvient, Conomor conduisit à travers la forêt Duna le barde Hoarvian et assista à ses noces avec Rivanone. Le comte de Carhaix, alors aux débuts de sa carrière, était certainement bien loin de penser que leur fils serait l'un des instruments de sa chute et l'un des vengeurs de ses crimes.

Depuis vingt ans le rôle de Conomor avait grandi. Après avoir épousé la veuve d'Iona, roi de Domnonée, il s'était fait donner la régence de ce royaume, puis en avait usurpé le trône au détriment de Judual, l'héritier légitime. Veuf, il avait ensuite demandé et obtenu, non sans peine, la main de Trifine, fille de Weroc, comte du Vannetais. Vers 550, il assassina lâchement cette princesse, puis leur fils Trechmeur.

S. Gildas rendit miraculeusement la vie à sainte Tréfine, mais il fallait que le coupable fût châtié. Alors on vit un spectacle étrange et d'une souveraine grandeur. Les évêques et les peuples de Domnonée se réunirent au haut du Menez-Bré (1), et là Conomor fut accusé d'homicide sur les personnes de son beau-fils Iona et de sa femme Trifine, et de parricide sur celle de son fils Trechmeur, et excommunié solennellement.

A ce Concile se rendit « une foule énorme, gens de tout âge et de toute condition, paysans, tierns, chefs de plou, clercs, moines, abbés, et, pour présider la réunion, le groupe sacré des évêques (2). »

Hervé, abbé de Lanhouarneau, fut invité comme les autres à se rendre au Menez-Bré. Mais sa réputation de sainteté et de science éclairée était devenue à ce point considérable qu'un retard s'étant produit dans le moment de son arrivée, on l'attendit tout un jour pour ouvrir le Concile. Pourtant cette attente prolongée ne fut pas du goût de tout le monde ; en le voyant monter la colline couvert de haillons et conduit par son guide, un assistant moins commode que les autres exhala ainsi sa mauvaise humeur. « Comment ! nous avons perdu « toute une journée à attendre ce misérable aveugle. » Paroles qui révoltèrent les membres du Concile et que Dieu punit immédiatement en faisant perdre l'usage de la vue à celui qui les avait proférées. Alors les pontifes et le peuple se tournèrent vers Hervé et le supplièrent d'intercéder auprès du Seigneur. « Prions Dieu tous ensemble, dit le saint, pour qu'il « prenne ce malheureux en pitié. Apportez du sel et de l'eau « et nous allons lui imposer nos bénédictions. — De l'eau ! « s'écria-t-on ; il sera bien difficile de s'en procurer à cette « hauteur. — Qu'importe, reprit Hervé, rien n'est difficile à « Celui qui créa tout de rien. » Puis il s'agenouilla et pria. Sa prière terminée, il traça de son bâton le signe de la croix sur le sol aride, et soudain, à la stupéfaction générale, parut une source d'eau limpide que les prêtres bénirent et dont il se servit pour guérir l'aveugle. Cette source existe encore.

(1) Colline élevée, située à l'ouest de Guingamp.

(2) La Borderie, *Hist. de Bretagne*, I, 414.

V

**Vision céleste de S. Hervé et de S. Hoardon. —
Mort de S. Hervé. — Mort de Ste Kristina.**

L'excommunication prononcée, les membres du Concile descendirent les pentes du Menez-Bré et se séparèrent. Hervé se dirigea vers son monastère de Lanhouarneau. Chemin faisant, son évêque Hoardon, qui l'accompagnait, lui adressa la parole. « Hervé, dit-il, Dieu t'a placé sous ma direction pastorale. Or, je brûle du désir d'avoir une vision céleste. Je le sais, chaque jour, il t'est donné de jouir de ce divin spectacle; pourrais-tu, par tes prières, obtenir que la même faveur me fût accordée une seule fois? — Soit, reprit Hervé, nous allons nous couvrir de cendre, nous revêtir d'un cilice et jeûner ensemble pendant trois jours en nous adonnant sans interruption dans la solitude, la plus complète à la prière et aux saintes veilles. »

Le troisième jour, à midi, une voix céleste leur dit : « Regardez en haut ! je vais vous découvrir les personnes et les noms des esprits célestes. »

« Alors, au-dessus d'eux le ciel s'ouvrit, ils virent tous les chœurs des citoyens du ciel, distinguant les divers ordres des anges, puis successivement les ordres des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, et entendant leurs suaves mélodies. Et à mesure qu'ils les voyaient, Hervé disait en chantant les noms de chacun d'eux et il récitait le cantique *Cantemus Domino*, qui, bien qu'il ait été mis en langue vulgaire par les saints des anciens temps, n'en est pas moins vénérable et authentique. Quand il eut achevé ce cantique, la vision du ciel cessa. Tout le temps qu'elle avait duré, l'évêque ne voyait plus rien sur la terre ; la vision céleste ayant pris fin, il recouvra, comme auparavant, la vue des choses terrestres. S. Hervé lui ordonna d'écrire le cantique pour qu'on n'en perdît pas la mémoire ; puis il retourna à son monastère (1). »

(1) *Vit. S. Hervei*. Traduc. de la Borderie.

Ce cantique breton est aujourd'hui perdu et la perte en est à jamais regrettable.

Rentré à Lanhouarneau, Hervé y passa les derniers temps d'une vie consacrée tout entière au service de Dieu qui lui accorda le don insigne des miracles : par lui la vue était rendue aux aveugles, leurs membres aux paralytiques, la raison aux insensés, la parole aux muets, la santé aux malades. Les disgrâciés de ce monde accouraient en foule aux pieds du saint dont la célébrité grandissait de jour en jour.

Le moment arriva où le serviteur allait être rappelé auprès de son divin Maître. Un ange lui apprit que six jours plus tard il quitterait ce monde. Aussitôt Hervé fit avertir Hoardon ainsi que ses frères, et réclama le secours de leurs prières les plus ferventes. Mais sa cousine Kristina qui, depuis la mort de Rivanone, s'était attachée à ses pas et vivait en religieuse à Lanhouarneau, vint se jeter à ses pieds, le suppliant de ne pas la laisser sur la terre et de l'emmener avec lui. « Ce que tu demandes, dit le saint, Dieu seul est en pouvoir de te l'accorder, car à lui seul il est donné d'abréger ou de prolonger la vie humaine. Tu vas rester près de moi pendant ma dernière maladie, et ta prière sera exaucée avec l'aide de Dieu. »

Puis, il recommanda son église et son monastère, et une procession s'organisa qui fit le tour de celui-ci. Cependant, les forces du moribond diminuaient et le mal alla progressivement pendant quatre jours ; alors il fit demander son évêque qui arriva le surlendemain : « Seigneur, lui dit-il, je vais entrer dans le repos et ma joie est grande. Il peut se faire pourtant que mes fautes me retiennent à la porte de la cour céleste ; si j'en ai commis donne-m'en l'absolution, puis tu m'apporteras le saint viatique. Tous ceux que je nourris je les confie à Dieu et à ta charité. » Le pasteur lui donna l'absolution, le viatique et la bénédiction épiscopale, et recommandant son âme à Dieu, Hervé expira le 15 des calendes de juillet, vers le milieu du VI^e siècle.

A cette vue, sainte Kristina tomba inanimée et mourut de douleur.

Et les chœurs des anges entonnèrent un chant délicieux qui ravit S. Hoardon, S. Conogan, S. Maian, S. Mornod et tous les

assistants. Ils célébraient dans les cieux le saint aveugle exorciste dont l'âme était allée retrouver dans la gloire son père Hoarvian, le barde breton, et sa mère sainte Rivanone, la pénitente des bois de Duna.

Sant Herve ! pedit evidomp !

APPENDICE

I. — S. Hervé est invoqué *contre les maladies des yeux*. Il est préposé à la *protection des bêtes de trait notamment contre les loups* (Du Mottay, Le Goffic).

Dans certaines contrées, pour chasser les loups, on apprend aux petits bergers à faire le signe de la croix avec leur baguette et à dire :

*Mar vezez gwilhou, ra zy pell, en han' Doue !
Mar vezez Satann, ra zy pell dre Sant Herve !*

Si tu es loup, va-t-en loin au nom de Dieu ; si tu es Satan, va-t-en loin par S. Hervé. (Commandant Faty).

II. — *Reliques*. — D'après Albert Le Grand, le corps de S. Hervé resta à Lanhouarneau jusqu'aux invasions normandes. On le transporta alors à Brest. En 1002, le duc Geffroy I en fit don à son confesseur et aumônier Hervé, évêque de Nantes, qui le déposa dans sa cathédrale.

Les reliques de S. Hervé et toutes celles de la cathédrale de Nantes furent sauvées de la profanation pendant la période révolutionnaire, mais on les cacha si bien que jusqu'ici on n'a pu retrouver le lieu où elles furent déposées (Note de MM. Thomas et Abgrall dans leur édition d'Albert Le Grand, p. 243).

Le chef du saint, séparé de son corps probablement au

moment de la donation faite à l'évêque Hervé, échut à la cathédrale de Rennes ; actuellement il est conservé en grande partie à l'église Saint-Sauveur de cette ville, et la cathédrale ne possède plus que quelques ossements de S. Hervé (Dom Plaine : *Revue Historique de l'Ouest*, mai 1893, cité par les mêmes, loc. cit.).

Un bras se trouve à Louvigné-du-Désert (id.).

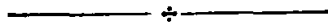
A Saint-Pol-de-Léon, on conserve l'omoplate du côté gauche et une vertèbre du cou obtenues de Nantes en 1751 (id.).

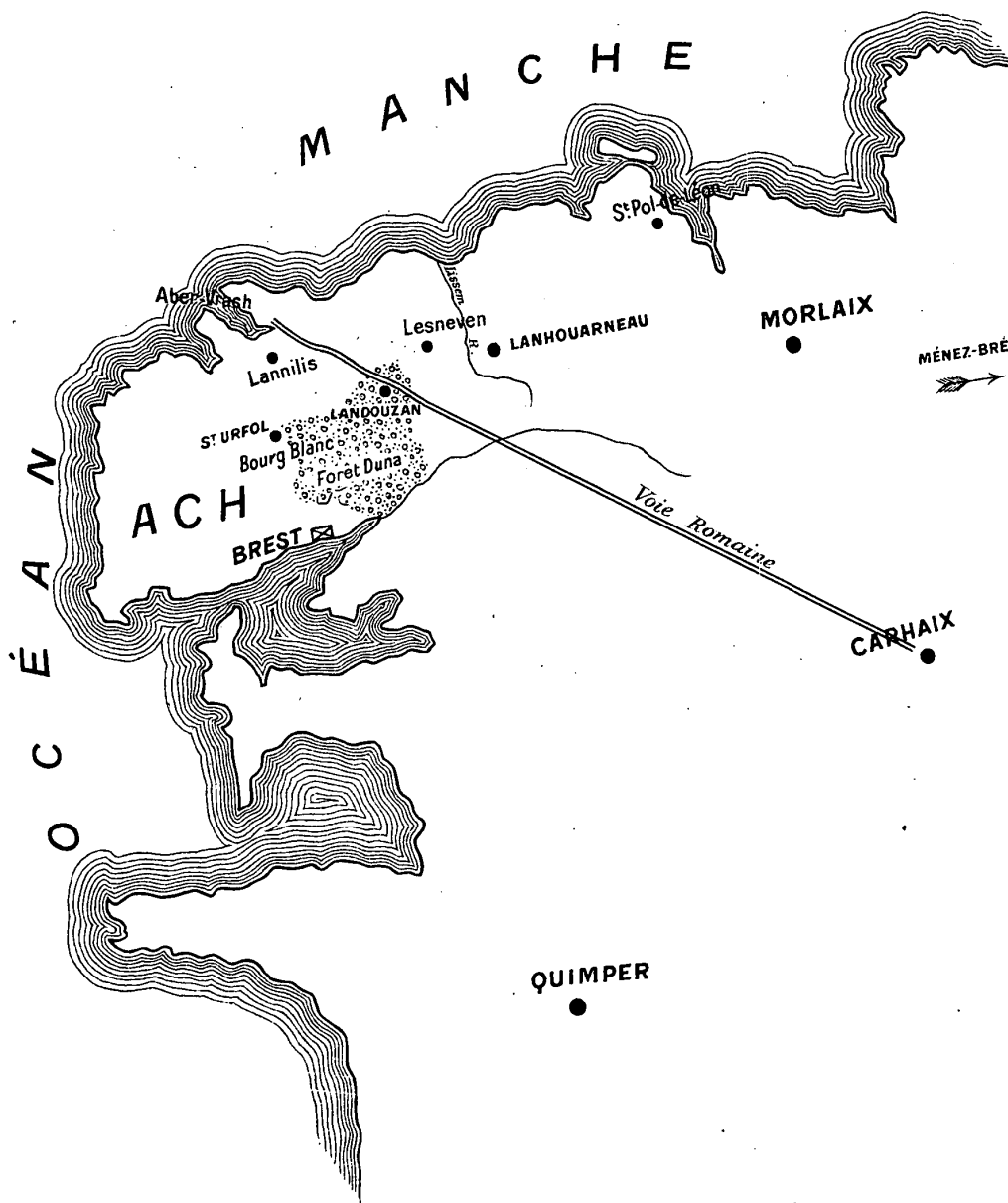
A Lanhouarneau, bras, ou partie du bras. On croit qu'il y fut laissé lors de la translation du corps à Brest. On le porte processionnellement à la fontaine du saint, le 17 juin et dans les calamités publiques (id.).

A Quimperlé, chez les Dames de la Retraite, on vénère une petite relique du saint qui se conservait chez les Dominicains de la même ville avant la Révolution (id.).

III. — *S. Hervé est représenté* en ermite, aveugle, guidé par le petit Guiharan, accompagné d'un loup ayant un collier d'attelage (Abgrall).

IV. — *Eglises et chapelles sous le vocable de S. Hervé.* — Eglise de Lanhouarneau, chapelle et fontaine du Menez-Bré, église de Saint-Hervé près Uzel. Chapelles, dont plusieurs détruites, à Bothoa, Bourbriac, Combrit, Crozon, Gourin, Guémené, Rohan, Langoëlan, Lescoët-Goarec, Plélauff, Ploërdut, Ploufragan, Riec, etc.





LITH. R. PEUS-HOMME, S. BRIEUC

CARTE IDÉALE
du Pays de ST HERVÉ